



PHOTO

Avenue Édouard Herriot  
13210 Saint Rémy de Provence

DOSSIER D'INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027

CLASSE de Seconde PRO NJPF  
Option NATURE

NOM de l'Élève (en majuscule) : \_\_\_\_\_ Sexe :  féminin  masculin

Prénoms (tous les prénoms inscrits sur la carte d'identité) : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Dép. : \_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_ N° de PORTABLE de l'élève obligatoire : \_\_\_\_\_

Email de l'élève (obligatoire) : \_\_\_\_\_

N° Identifiant élève E.N. : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (10 chiffres + une lettre ou 9 chiffres et 2 lettres, inscrits sur L'EXEAT, certificat de radiation ou bulletins scolaires)

Régime souhaité :  Interne  Externe  Demi Pensionnaire

Situation familiale du ou des parents de l'élève

Célibataire  Marié(e)  Vie maritale  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Séparé(e)  Pacsé(s)

**RESPONSABLE LÉGAL 1 : RESPONSABLE FINANCIER (inscrit sur l'engagement de paiement)**

Lien de responsabilité :  Père  Mère  Tuteur  Autre : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

N° tél. domicile : \_\_\_\_\_ N° portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ N° tél travail : \_\_\_\_\_

**RESPONSABLE LÉGAL 2 :**

Lien de responsabilité :  Père  Mère  Tuteur  Autre : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

N° tél. domicile : \_\_\_\_\_ N° portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ N° tél travail : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom, lien de parenté et n° de portable d'une autre personne susceptible de venir chercher votre enfant :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Classe d'origine en 2025-2026 : \_\_\_\_\_

Établissement d'origine : \_\_\_\_\_

Adresse complète de l'établissement d'origine : \_\_\_\_\_

Étiez-vous boursier ?  OUI  NON

Avez-vous obtenu le BREVET DES COLLÈGES (ou CFG) ?  OUI  NON

Avez-vous obtenu l'Attestation n°2 de sécurité routière (ASSR2) ? :  OUI  NON

Avez-vous des frères et sœurs ?  OUI  NON

Noms et prénoms des frères et sœurs (dans l'ordre de l'état civil)	Sexe	Date de naissance	Situation Personnelle
	M F		Scolarisé (classe, établissement), demandeur d'emploi, RSA, salarié, situation de handicap...

#### AUTORISATION DE DROIT à L'IMAGE

Je soussigné(e), Nom et Prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

De l'élève : Nom et Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : 2<sup>nd</sup>e Nature

**Autorise l'établissement scolaire**  **N'autorise pas l'établissement scolaire**

- à photographier, filmer et enregistrer mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques, éducatives, culturelles ou sportives organisées par l'établissement.

**J'autorise également**  **Je n'autorise pas également**

- la diffusion de ces images ou vidéos sur les supports suivants : Site internet de l'établissement, Réseaux sociaux officiels de l'établissement, Affichages et expositions au sein de l'établissement, Presse locale ou académique dans le cadre de la valorisation des activités scolaires (autorisation est accordée à titre gratuit pour l'année scolaire 2026-2027).

Je reconnais avoir été informé(e) que les images ne pourront être utilisées que dans un but pédagogique, éducatif ou informatif, à l'exclusion de toute exploitation commerciale. Je peux retirer mon autorisation à tout moment par demande écrite adressée au chef d'établissement, sous réserve des utilisations déjà réalisées.

Fait à \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal : Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

# AUTORISATIONS DE SORTIE DE L'ÉLÈVE

(Les choix ci-dessous devront être respectés tout au long de l'année)

En dehors des situations répertoriées ci-dessous, se reporter au Règlement Intérieur

## I Pour TOUS les élèves, dans un cadre pédagogique : accompagné ou non accompagné

- J'autorise  Je n'autorise pas

## II Dispositions spéciales du mercredi (Interne, DP) :

### 1 Pour les élèves internes pas de cours le mercredi après midi

- Sortie le mercredi après-midi :  J'autorise  Je n'autorise pas

Choix du régime du mercredi de l'élève interne :

- 1-  dormira à l'internat le mercredi soir

- ne dormira pas à l'internat le mercredi soir et rentrera le jeudi matin à la première heure de cours

(Attention pas de réduction de pension)

- 2-  L'élève quittera l'établissement après le repas du mercredi midi.

- L'élève quittera l'établissement avant le repas du mercredi midi (Attention pas de réduction de pension).

### 2 Pour les Demi-pensionnaires, pas de cours le mercredi après-midi, 2 possibilités :

- prendra son repas tous les mercredis

- ne prendra pas son repas tous les mercredis

(Attention pas de réduction de pension)

## III En cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps :

- Pour les élèves **INTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure effective de cours de la semaine et quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la semaine

- J'autorise

- Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **DEMI PENSIONNAIRES**, la possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure de cours effective de la journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la journée

- J'autorise

- Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **EXTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1<sup>ère</sup> heure de cours effective de la demi-journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la demi-journée

- J'autorise

- Je n'autorise pas

**PRÉCISION** : les élèves externes sont tenus de quitter l'établissement sur la pause de midi.

## AUTORISATION D'ENTRÉE SUR LE LYCÉE AVEC UN 2 ROUES

Seuls les véhicules 2 roues identifiés pourront pénétrer dans l'enceinte de l'établissement et stationner sur le parking élèves : être à jour au regard des obligations (permis, assurance, ...) et respecter le règlement intérieur (circulation des véhicules, ouverture du portail, ...)

L'élève possède une moto ou un scooter :

Marque : .....Modèle : .....Couleur : .....

N° d'immatriculation : .....

## ADHÉSION AU REGLEMENT ET INTERIEUR...

Nous soussignés,

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Responsables légaux de l'élève : Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

-Attestons que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts ;

-Assurons prévenir l'établissement de tous changements sur l'état de santé de mon enfant (traitement, opération) ;

-Assurons prévenir l'établissement de tous changements de coordonnées ;

-Déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur et y adhérer.

A ..... Le .....

Signatures des parents

Signature de l'élève

**PIECES A RAPPORTER à la Vie Scolaire les mercredi 1er et jeudi 2 juillet  
(entre 9h et 17h, midi 2 compris) et vendredi 3 juillet (entre 9h et 15h30,  
midi 2 compris)**

**(Tout dossier incomplet annule l'inscription)**

- Le présent dossier d'admission (dûment complété) + 1 photo à coller en 1<sup>ère</sup> page
- L'Exeat (certificat de radiation) du collège
- La fiche « engagement paiements » avec  Un RIB (relevé d'identité bancaire) **du responsable légal 1 à agraffer**
- La fiche médicale d'urgence à compléter + 1 photo à coller
- La fiche « Difficultés d'apprentissage » si votre enfant a des difficultés d'apprentissage (troubles « dys », de l'attention, AESH...),
- Notification MDPH d'attribution d'AESH individuelle ou mutualisée et/ou de matériel (ordinateur, tablette, scanner à main...)  oui  non
- La Sollicitation de candidature aux différentes instances (conseils d'administration, intérieur, de classe), **même si vous n'êtes pas candidat**

- Bulletin d'adhésion ALESA + chèque de 15€ libellé à l'ordre de **ALESA ALPILL'CAMPUS** + Autorisation de sortie  oui  non
  - Bulletin d'adhésion ASSOCIATION SPORTIVE + chèque de 15€ libellé à l'ordre de **ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS** + Autorisation de sortie  oui  non
- Possibilité de **FORFAIT Double cotisation : 20 euros total** sous la forme de 2 chèques différents de 10 euros à «ALESA ALPILL'CAMPUS» Et 10 euros à «ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS»

- Fiche de renseignement à la Section Sportive Football + chèque de 15€ à l'ordre de **ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS**  oui  non
- Fiche d'information -coupon réponse (Bourse nationale) **A remplir obligatoirement**
- Le dossier de bourses**  oui  non
- 2 photos d'identité récentes (dont 1 à coller sur la 1<sup>ère</sup> page du présent dossier et une sur la fiche d'urgence)
- Copie recto verso de la carte nationale d'identité de l'élève

A noter que 40 euros de **frais annexes** (photocopies, affranchissement des courriers, ...) vous seront facturés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre (pas de chèque).

**DOCUMENTS QUE VOUS DEVEZ LIRE :**

Le règlement intérieur / Cotisations ALESA, AS, Section foot, le calendrier des stages/Le permis à points /Les tarifs de pension et demi-pension

A venir courant juillet : (à consulter sur le site du lycée <https://www.lpa.st-remy.educagri.fr>)

- L'organisation de la rentrée scolaire du Mercredi 2 septembre et les fournitures scolaires et trousseau
- Les fournitures scolaires et trousseau